

## L'Ille-et-Vilaine : un Département... à la pointe

Date : 3 janvier 2018

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ne recule jamais devant aucune acrobatie pour se mettre en avant : la preuve !...



La vérité, c'est que « *le plus maritime des sentiers de grande randonnée* » - le GR34, qui a été élu GR préféré des Français 2017 avec près de 23,72 % des suffrages à l'issue d'un jeu organisé par la fédération française de randonnée entre le 3 et le 30 novembre dernier, ne l'a été que pour le segment qui s'étend de Locquirec à Saint-Pol-de-Léon (la baie de Morlaix) : « *un hymne à la richesse architecturale, patrimoniale et naturelle que nous offrent la Bretagne et sa côte Finistérienne* ».



The screenshot shows the homepage of the 'Mon GR' website. At the top, there is a navigation bar with the 'Mon GR' logo on the left, a 'GO!' button, and links for 'Inscription' and 'Connexion'. Below the navigation bar, there are several menu items: 'PASS GR', 'LE MAG', 'SENTIERS', 'CONSEILS', 'MON ESPACE', 'LA BOUTIQUE', and 'FAIRE UN DON'. The main content area features a large aerial photograph of a coastal town with a winding path. Below the photo, there is a breadcrumb trail: 'Accueil > Le mag > Le GR® 34 élu "GR® préféré des Français"'. To the right of the breadcrumb trail are social media icons for Facebook, Twitter, Google+, and LinkedIn. The main headline reads 'Le GR® 34 élu "GR® préféré des Français"'. Below the headline, there is a red horizontal line. Underneath the line, a text block contains the following information: 'Et le GR® préféré des Français 2017 est ... le GR® 34 !'. Après un suspens (évidemment) insoutenable, le sentier des douaniers breton dans sa partie finistérienne a été élu "GR® préféré des Français 2017" avec près de 24% des 55 000 suffrages exprimés. Un plébiscite pour cet itinéraire de randonnée qui fêtera son 50ème anniversaire l'année prochaine. Les GR® 70 et GR® 20 complètent le podium. Two red arrows point towards the text block from the left and right sides.

On sait qu'en vertu de la loi NOTRe, les départements ont conservé - à grand frais - une bonne partie - pourtant discutable - de leur compétence en matière touristique, mais de là à faire la promotion de son département en détournant la notoriété des départements voisins, il y a quand même... un bout de chemin, non ?...